

Esprit ZéroDéchet

Le magazine du **Syndicat Centre Hérault**

AVRIL 2026



Le ZOOM SUR

Le Plan Local de Prévention
des Déchets Ménagers
et assimilés

Le VIVRE ENSEMBLE

Le compostage partagé s'étend
sur le territoire

Les REGARDS CROISÉS

Les impacts des erreurs
de tri des emballages



Syndicat Centre Hérault

Esprit ZéroDéchet

**Magazine d'information gratuit
du Syndicat Centre Hérault
Route de Canet / 34800 Aspiran
N°10 – Avril 2026**

Direction de la publication :
Olivier Bernardi

Responsable de la rédaction :
Thibaut Barral

Coordination :
Béatrice Pinteno

**Conception graphique
et rédaction :**
Béatrice Pinteno,
Diana Pallas

Crédits photos :
Syndicat Centre Hérault

Impression :
JF Impression
34075 Montpellier CEDEX 3
Tiré à 41 550 exemplaires
Dépôt légal avril 2026

Journal imprimé sur
du papier certifié PEFC.

Remerciements à :
Guillaume Alpini,
Gislain Chaussade,
Thomas Colin,
Emmanuel Cometto,
et Ghislain Martinez.



Le Syndicat Centre Hérault agit dans un contexte en profonde évolution, marqué par des exigences environnementales renforcées et des contraintes réglementaires et financières de plus en plus fortes. Dans ce cadre, il assure une mission essentielle : garantir un service public de gestion des déchets fiable, sécurisé et adapté aux besoins du territoire, avec une attention constante portée à la maîtrise des coûts.

Ces dernières années ont été marquées par plusieurs étapes importantes. Le prolongement de l'autorisation d'exploitation du site de stockage de Soumont permet de maintenir une solution de traitement locale. Il offre au territoire une plus grande autonomie et contribue à contenir les coûts du service. Cette prolongation est toutefois conditionnée à une réduction durable des tonnages enfouis, dans un contexte d'augmentation de la fiscalité nationale sur l'enfouissement.

Pour répondre à cette exigence, le Syndicat Centre Hérault, en lien avec les trois communautés de communes, ont engagé des actions concrètes. La modernisation du tri des emballages et des papiers s'est traduite par la création du centre de tri Oekotri, un équipement financé par la SPL Oekomed, qui réunit plusieurs collectivités dont le syndicat. Un nouveau service de collecte est également déployé progressivement. Il a été conçu pour améliorer la qualité du service tout en maîtrisant les coûts. À cela s'ajoute l'engagement de longue date du territoire en faveur du tri des déchets alimentaires. Les premiers résultats sont très positifs et confirment la pertinence de ces choix.

Le Syndicat Centre Hérault bénéficie également d'une reconnaissance croissante de son savoir-faire. Il est reconnu pour son expérience dans le compostage et la valorisation des déchets alimentaires, mais aussi pour le fonctionnement de ses déchèteries, de son atelier, pour la gestion de la sûreté des sites et l'exploitation du site de stockage. Ces compétences suscitent de nombreuses visites et échanges avec d'autres collectivités et d'acteurs institutionnels, y compris au-delà de nos frontières, venus s'inspirer de l'expérience du territoire.

Les agents et la direction du Syndicat Centre Hérault s'engagent chaque jour avec constance pour faire évoluer la structure dans un esprit de coopération et de responsabilité. Leur professionnalisme et leur sens du service public sont des piliers essentiels pour garantir la qualité du service rendu aux habitants.

Ce magazine *Esprit zéro déchet* illustre cette dynamique collective. Il met en lumière celles et ceux qui œuvrent souvent dans l'ombre, pour accompagner le territoire vers une gestion des déchets plus sobre, efficace et respectueuse de l'environnement. Cette édition consacre son dossier central au Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA) 2026-2031, porté par le Syndicat Centre Hérault, véritable feuille de route pour agir en amont, réduire durablement la production de déchets et accompagner l'évolution des pratiques des habitants et des acteurs du territoire.



12 Le PLPDMA : un programme d'actions pour réduire nos déchets au quotidien

5 LE SYNDICAT CENTRE HÉRAULT TRAITE VOS DÉCHETS

5-7 LE VIVRE ENSEMBLE

L'art de recycler les végétaux du jardin !

Ramasser c'est agir !

Ne les laissez plus dormir !

Le compostage partagé s'étend sur le territoire

8-9 LES REGARDS CROISÉS

Les impacts des erreurs de tri des emballages

11 LA QUESTION

Comment fonctionnent les colonnes de tri ?

12-13-15 LE ZOOM SUR

Le PLPDMA : un programme d'actions pour réduire nos déchets au quotidien

16 LE FAIT MAISON

Le ménage autrement

17 LES MÉTIERS DU SCH

En coulisse : le rôle clé du mécanicien

18 LA PAROLE À

Thomas Colin du Réseau Réduire +

19 LE MÉMO TRI

Plus d'infos sur syndicat-centre-herault.org



LE SYNDICAT CENTRE HÉRAULT TRAITE VOS DÉCHETS...

Depuis 28 ans, les Communautés de communes du Clermontais, de la Vallée de l'Hérault et du Lodévois et Larzac ont délégué au Syndicat Centre Hérault une partie de la collecte et le traitement de vos déchets.

QUI COLLECTE VOS DÉCHETS ?

Les compétences entre les collectivités sont partagées ainsi :

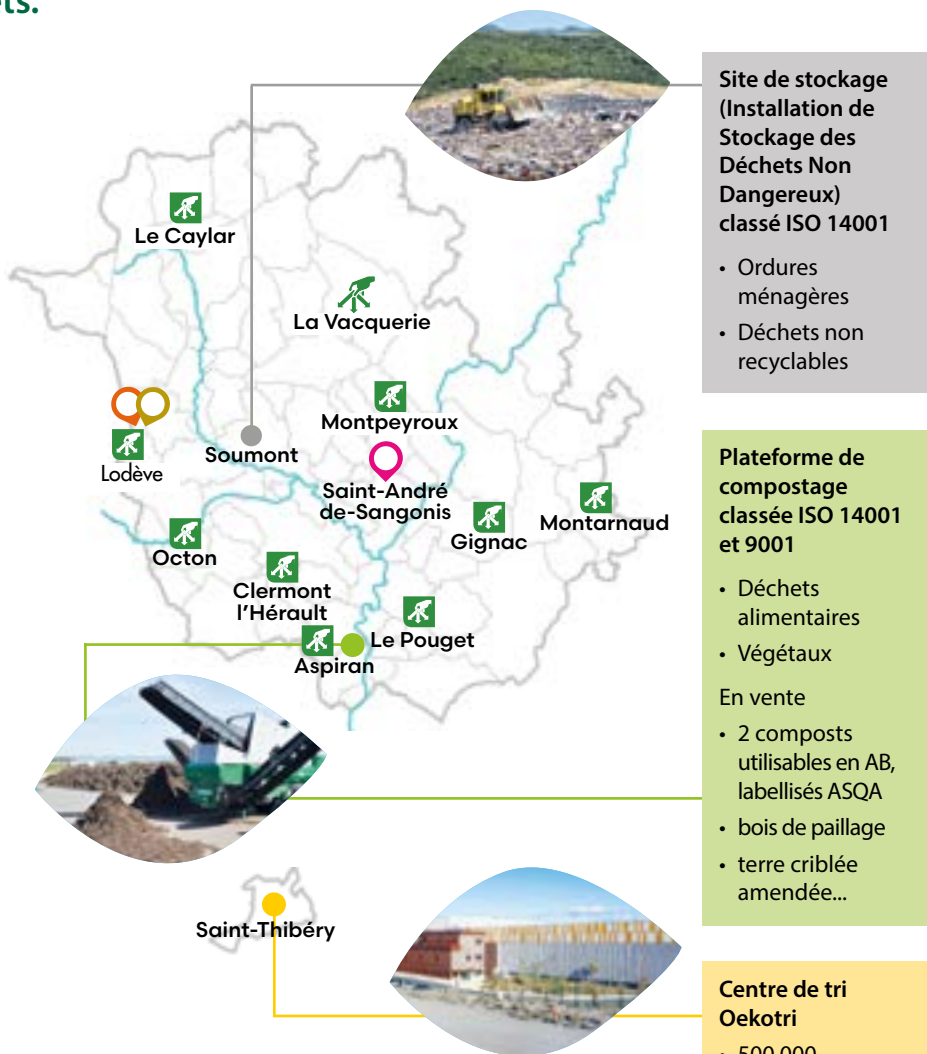
- Les Communautés de communes collectent les bacs individuels (bacs verts, bacs jaunes et poubelles grises) et les colonnes à déchets alimentaires. Le Lodévois et Larzac collecte également les colonnes à ordures ménagères.
- Le Syndicat Centre Hérault collecte les 520 points tri de proximité, soit plus de 1300 colonnes : les emballages et papiers, les emballages en verre, ainsi que les ordures ménagères (sur la Communauté de communes Vallée de l'Hérault et du Clermontais). Il gère également les apports des 9 déchèteries et de déchèterie mobile de La Vacquerie.

QUI TRAITE VOS DÉCHETS ?

Le Syndicat Centre Hérault gère :

- l'exploitation de l'Installation de Stockage des Déchets Non Dangereux (ISDND) situé à Soumont.
- l'exploitation de la plateforme de compostage (à Aspiran) où sont transformées en compost vos déchets alimentaires et végétaux.

Il transporte vos emballages et papiers au centre de tri Oekotri (Saint-Thibéry) dont il est actionnaire avec six autres collectivités. Pour acheminer vos apports en déchèterie vers des usines de recyclage ou valorisation, il travaille en collaboration avec des éco-organismes et des entreprises.



DES ENJEUX IMPORTANTS

Nos objectifs, avec nos partenaires, sont :
valoriser, recycler et sensibiliser à la réduction des déchets pour préserver les ressources naturelles et maîtriser les coûts.

- 9 déchèteries
- 1 déchèterie mobile

Les ressourceries partenaires :

- Ressourcerie Coeur d'Hérault
- Le Recyclage Lodévois de l'Abeille verte
- La Grande conserve, ressourcerie du bâtiment

Site de stockage (Installation de Stockage des Déchets Non Dangereux) classé ISO 14001

- Ordures ménagères
- Déchets non recyclables

Plateforme de compostage classée ISO 14001 et 9001

- Déchets alimentaires
 - Végétaux
- En vente
- 2 composts utilisables en AB, labellisés ASQA
 - bois de paillage
 - terre criblée amendée...

Centre de tri Oekotri

- 500 000 habitants concernés
- Tri mécanique, optique (12 séparateurs) et manuel pour le papier, plastique, métal et carton.
- 35 000 tonnes d'emballages et papiers triés par an.

Face à la limitation des ressources naturelles de notre planète, il est essentiel d'adopter des modes de consommation plus sobres et durables.

L'ART DE RECYCLER LES VÉGÉTAUX DU JARDIN !

3 idées incontournables !



PAILLAGE

Le paillage consiste à recouvrir le sol avec des végétaux broyés (feuilles mortes, tailles de haies, tontes sèches) pour conserver l'humidité et limiter les mauvaises herbes. En se décomposant, il nourrit naturellement le sol tout en réduisant les besoins en arrosage et en désherbage. Il est aussi un allié contre le gel.



COMPOSTAGE EN TAS ET TONTE MULCHING

Le compostage en tas est naturellement humidifié par les pluies et bénéficie d'une bonne aération. Il permet de transformer facilement les déchets verts du jardin en un amendement riche pour la terre. La tonte mulching, qui laisse l'herbe finement coupée sur place, nourrit directement la pelouse et évite les allers-retours en déchèterie.



CHOISIR DES ESPÈCES PEU PRODUCTRICES DE DÉCHETS

Certaines plantes méditerranéennes, comme la lavande, le romarin, les cistes ou les sauges, demandent peu de taille et produisent peu de déchets végétaux. Bien adaptées au climat de l'Hérault, elles permettent de limiter l'entretien du jardin tout en conservant un cadre végétalisé et esthétique.



RAMASSER, C'EST AGIR !

Ramasser les déchets abandonnés, c'est protéger notre environnement et notre cadre de vie. Dans l'Hérault, des outils et des actions collectives permettent à chacun de s'engager simplement et de rappeler que la propreté est l'affaire de tous.

Sur le territoire du **Syndicat Centre Hérault**, citoyens, associations et collectivités peuvent organiser des ramassages de déchets grâce au **prêt gratuit de matériel** : pinces de préhension, seaux et chasubles de sécurité. Pour en bénéficier, il suffit de remplir le formulaire de demande de prestation disponible sur le site internet du Syndicat et de le transmettre aux équipes.

Ce dispositif facilite les initiatives locales tout en encourageant de bonnes pratiques. Il s'inscrit dans la démarche du Syndicat d'être un **facilitateur d'actions citoyennes**, en proposant également des outils pédagogiques pour sensibiliser petits et grands à la prévention et au tri des déchets.

Chaque année, le **Département de l'Hérault** organise également la **semaine départementale du tri et du ramassage des déchets**, généralement fin avril. Elle mobilise habitants, communes et agents pour nettoyer les espaces publics, les abords des routes et les sites naturels.

Ces opérations sont aussi l'occasion de rappeler que des équipements de tri et des déchèteries sont à la disposition des habitants. Les **dépôts sauvages sont interdits**. Ils dégradent les paysages, menacent la biodiversité et génèrent des coûts importants pour les collectivités.

NE LES LAISSEZ PLUS DORMIR !



Téléphones, ordinateurs, câbles... De nombreux appareils électriques hors d'usage dorment encore dans nos placards.

À l'occasion de la Semaine Européenne de Réduction des Déchets, le Syndicat Centre Hérault vous a encouragé à les trier.

En novembre dernier, le Syndicat Centre Hérault a mené une campagne de sensibilisation sur les appareils électriques et électroniques non réparables avec un message clair : « **Ils ont assez dormi, maintenant ils veulent sortir !** ». L'objectif : inciter chacun à trier ces équipements oubliés, recyclables et valorisables.

Une collecte exemplaire a aussi été organisée dans plusieurs structures du territoire : 28 partenaires (établissements scolaires, offices de tourisme et collectivités) se sont mobilisés. Résultat : **545 kg d'appareils électriques collectés** grâce aux box fournies par l'éco-organisme Ecologic, puis orientés vers des filières de valorisation.

Des actions pédagogiques ont également été menées dans les écoles, avec 29 interventions dans 10 établissements, pour **sensibiliser les plus jeunes aux bons gestes de tri**. Riches en matériaux précieux mais aussi en substances dangereuses, **les déchets électriques doivent être déposés en déchèterie** ou dans les filières adaptées. En 2024, 888 tonnes d'équipements électriques ont été collectées sur le territoire : un geste simple, utile et essentiel pour l'environnement.

Pensez aussi à faire durer vos équipements : en lisant les notices, en protégeant vos appareils et en privilégiant la réparation (souvent possible grâce à des tutoriels ou des réparateurs), vous évitez des déchets inutiles et prolongez leur durée de vie.



Emmanuel Cometto, de la société Divesterram, située à Mourèze, construit les aires de compostage

LE COMPOSTAGE PARTAGÉ S'ÉTEND SUR LE TERRITOIRE

Les élus du Syndicat Centre Hérault ont approuvé un nouveau déploiement de nouvelles aires de compostage partagé. Des sites engagés et collectifs où petits et grands peuvent trier leurs déchets alimentaires et apprendre les gestes simples du compostage.

Il est 20 h au jardin du parking de l'abbaye d'Aniane. Un habitant du quartier dépose les restes du dîner de sa famille dans l'aire de compostage partagé de la commune. À côté de lui, sa fille observe les petites bêtes du compost décomposer petit à petit les déchets alimentaires qui ont été déposés au fil du temps. Ce geste simple, répété par des dizaines de foyers chaque semaine, illustre le rôle de ces équipements : sensibiliser au tri et transformer les déchets alimentaires en ressource.

Depuis 2015, le Syndicat Centre Hérault a installé plusieurs aires de compostage partagé sur le territoire : dans les centres des villages, les habitats collectifs et même dans certains campings. Le bon fonctionnement repose sur l'investissement de tous : les apports de qualité des habitants et une surveillance de proximité au quotidien. Les agents du syndicat accompagnent associations, agents communaux et bénévoles référents dans cette mission. Ils réalisent aussi des interventions pédagogiques autour des sites avec les écoles et les espaces jeunesse. Pour l'avenir, les élus du Syndicat Centre Hérault ont acté un second déploiement des aires de compostage partagé, avec de nouvelles modalités intégrant plus de partenaires et de lien entre les référents de site. Ainsi,

« Grâce au compostage partagé, habitants et collectivités, contribuent à réduire les déchets et à nourrir les sols de nos villages »

chaque nouvelle aire sera installée selon les besoins et les contraintes locales des communes en partenariat avec les Communautés de Communes. Les communes participeront financièrement au coût d'installation. La surveillance, l'entretien ainsi que les interventions pédagogiques seront renforcés. Au fil du temps, ces installations ont prouvé leur valeur : elles transforment les déchets alimentaires en

ressource, sensibilisent les habitants et créent du lien entre citoyens et collectivités. Au-delà de l'aspect pédagogique, ces aires de compostage partagé deviennent des équipements de gestion. Elles pourront coexister avec les colonnes à déchets alimentaires dans les centres-bourgs, ainsi qu'avec

les bacs verts dans les secteurs pavillonnaires. Ensemble, ces dispositifs offrent une solution de proximité pour trier et transformer nos déchets alimentaires en compost, tout en contribuant à réduire la quantité de déchets enfouis sur le site de stockage de déchets non dangereux de Soumont. Le syndicat et les communautés de communes espèrent que le déploiement de ces différents équipements favorise le geste de tri des déchets alimentaires auprès des habitants.

LES IMPACTS DES ERREURS DE TRI DES EMBALLAGES

Chaque jour, les emballages et papiers que nous trions arrivent à Oekotri, le centre de tri mutualisé dont le Syndicat Centre Hérault est copropriétaire avec 6 autres collectivités. Ils y sont triés par matière, puis transportés vers des usines de recyclage. Cependant, près d'un déchet sur quatre est encore mal trié. Ces refus de tri ont un coût financier important et des conséquences environnementales réelles.



Les refus de tri perturbent le fonctionnement du centre de tri, et représentent un véritable enjeu de sécurité pour nos agents.

« Nous avons 23,9 % de refus de tri par an »

C'est quoi un refus de tri ?

G.A : Il s'agit d'un déchet déposé dans le bac jaune ou dans la colonne à emballages et papiers mais qui ne respecte pas les consignes de tri. Ce refus de tri occasionne des coûts supplémentaires, à la fois pour l'exploitant du centre de tri et pour la collectivité.

Pourquoi bien trier est-ce important ?

G.A : Les déchets passent la plupart du temps à travers le processus de tri, qui comprend plusieurs équipements industriels : deux trommels, trois cribles balistiques, deux séparateurs de métaux, douze trieurs optiques et 150 convoyeurs. Un surtri manuel essentiel, opéré par des agents de tri, est effectué en fin de chaîne. Même avec ces technologies, certains déchets inadaptés comme des parapluies, des cagettes en bois, disques de frein ou des étendoirs, peuvent provoquer des casses, bloquer les tapis roulants, endommager les systèmes optiques ou provoquer des départs de feu (ex. : bouteilles de protoxyde d'azote ou de gaz, batteries au lithium). En 2025, près de 100 départs de feu ont été répertoriés au centre de tri. Ces déchets entraînent également des manipulations fastidieuses pour les salariés, génèrent des surcoûts (transport et traitement) et réduisent la quantité de matières pouvant être recyclées ou valorisées. Bien trier les déchets à la source améliore considérablement l'efficacité du centre.

◀ **Guillaume Alpini**

Directeur industriel et développement de la SPL OEKOMED



En 2024, les refus de tri ont représenté un surcout de 588 500 € pour la collectivité.



Ghislain Martinez

Technicien responsable du service colonnes
du Syndicat Centre Hérault



UN DOUTE SUR LE TRI ?

Consultez notre moteur de recherche !

<https://www.syndicat-centre-herault.org/vos-dechets-en-pratique/comment-trier/moteur-de-recherche-sur-le-tri/>

« En 2024, sur 4 500 tonnes d’emballages et papiers collectés dans notre territoire, 1 100 ont été refusés au tri, faute de conformité »

Quelles sont les erreurs de tri les plus fréquentes ?

G.M : On retrouve souvent dans les bacs jaunes ou les colonnes à emballages et à papiers des objets en plastique ou en métal qui ne sont pas des emballages, comme des jouets, des seaux, des cintres ou des pièces mécaniques, ainsi que des textiles ou des déchets alimentaires. Il arrive également que des déchets dangereux soient déposés, comme des petits appareils à batterie, des bouteilles de gaz ou de protoxyde d’azote. Ce qui représente un risque réel d’explosion ou d’incendie, pouvant blesser gravement les chauffeurs et endommager le camion et le matériel de collecte, ce qui est déjà arrivé plusieurs fois.

Qu’est-ce qu’on peut faire si nous avons des doutes sur le tri d’un déchet en particulier ?

AT : Nous avons de nombreux outils pour nous aider à trier correctement. Le site internet du Syndicat Centre Hérault propose un moteur de recherche sur le tri. Il suffit de taper le nom de l’objet dont vous avez le doute, et le moteur vous indique instantanément où le déposer (dans quel bac ou colonne, ou s’il faut l’amener en déchèterie). Pour trier les emballages en plastique ou en métal, une question simple peut vous guider : Est-ce un emballage ? Si la réponse est oui, le déchet peut être mis dans le bac jaune ou la colonne dédiée. Si la réponse est non, il faut se renseigner pour le trier correctement. Pour les papiers, demandez-vous si vous pouvez écrire dessus. Ce n’est pas le cas des essuie-tout. Ils ne vont donc pas avec les emballages et papiers recyclables. En fait, ils sont compostables et vont avec les déchets alimentaires dans le bac vert.

LES RÈGLES D’OR POUR BIEN TRIER SES EMBALLAGES

EMBALLAGE

C’est un emballage ?
Il se trie !

VIDES

Pas besoin de les laver,
juste de les vider, avec
leur bouchon

NON EMBOÎTÉS

Car chaque matière se
recycle séparément

EN VRAC

Ne pas les mettre
en sac

Où la déposer ?



Plus de doute avec

**votre moteur
 de recherche
 sur le tri**



À retrouver sur
syndicat-centre-herault.org

INFOS, CONSEILS TRI   

NOS DÉCHETS ONT DE LA VALEUR, TRIONS-LES !

Où vont les déchets que vous triezy ?

Venez visiter nos sites...



CENTRE DE TRI OEKOTRI
À SAINT-THIBÉRY (34)



PLATEFORME DE COMPOSTAGE
À ASPIRAN (34)



SITE DE STOCKAGE
DES DÉCHETS NON DANGEREUX
À SOUMONT (34)

CONTACT : animation@syndicat-centre-herault.org



Pourquoi les dépôts sauvages sont un risque pour les agents ?

Chaque chauffeur collecte près de 200 colonnes de tri par semaine. Pour les vider, ils contrôlent la grue du camion avec une télécommande. La colonne est ainsi soulevée et vidée à l'intérieur du véhicule. La collecte manuelle des dépôts sauvages ne fait pas partie des missions des chauffeurs. Elle n'est pas prévue dans leur temps de tournée et comporte de nombreux risques pour leur santé, notamment :

Troubles musculo-squelettiques :

Les gestes répétitifs pour ramasser, soulever et manipuler des sacs lourds peuvent provoquer des douleurs chroniques, tendinites ou lombalgies.

Coupures et blessures : La présence de débris tranchants ou cassés dans les sacs augmente le risque de blessures pour les chauffeurs.

Risques infectieux : En manipulant les déchets au sol, les chauffeurs sont exposés aux bactéries, virus, champignons ou parasites présents dans les sacs. Ces germes peuvent provoquer des infections cutanées, digestives ou respiratoires.

COMMENT FONCTIONNENT LES COLONNES DE TRI ?

Les nouvelles colonnes de tri sont des équipements de proximité qui évitent le stockage à la maison et qui sont disponibles 24/24h. Pour qu'elles restent efficaces et conserver un cadre de vie agréable, il faut les utiliser correctement.

Depuis la fin de 2023, avec le nouveau service de collecte, les points de tri se sont multipliés et sont désormais plus nombreux au cœur des villages. La principale nouveauté est l'arrivée de colonnes dédiées aux déchets alimentaires et aux ordures ménagères. Pour celles équipées d'un système de badge, il suffit de maintenir son badge quelques secondes pour ouvrir la trappe et déposer ses déchets. Les colonnes à ordures ménagères possèdent un tambour rotatif pour déposer les sacs. Mais attention : un sac trop volumineux peut bloquer le tambour, rendant impossible tout dépôt supplémentaire. Résultat : des colonnes bloquées à moitié pleines, de nombreux sacs laissés au sol et

« Pour les ordures ménagères, utilisez uniquement des sacs de 50 litres maximum afin d'éviter de bloquer les colonnes »

des complications pour les collecter. Chaque semaine, les chauffeurs du Syndicat Centre Hérault parcourent nos routes pour vider des centaines de colonnes. Mais lorsque des sacs trop gros bloquent le tambour rotatif et provoquent des dépôts sauvages, ils doivent intervenir manuellement. Cette situation rend leur travail plus difficile, entraîne des retards dans leurs tournées et expose leur santé à des risques. Pourtant, le problème est simple à éviter en respectant la règle des sacs de 50 litres maximum. Et si la colonne est bloquée, il faut se rendre sur un autre point de tri. Ces petits gestes contribuent à rendre nos villages plus propres et à améliorer la qualité de vie de tous.

LE PLPDMA : UN PROGRAMME D' ACTIONS POUR RÉDUIRE NOS DÉCHETS AU QUOTIDIEN

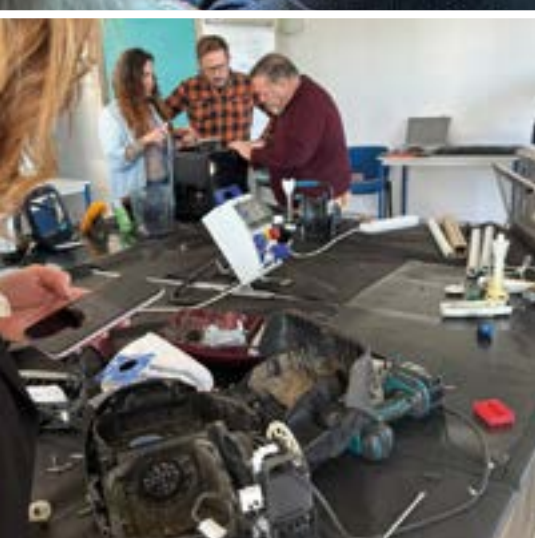
Réduire nos déchets, préserver les ressources et accompagner l'évolution des pratiques sur le territoire : tels sont les objectifs du Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA) 2026-2031 porté par le Syndicat Centre Hérault.



Compostage, réemploi, consommation responsable, sensibilisation, exemplarité des acteurs publics et maîtrise des coûts : le PLPDMA fixe une feuille de route concrète pour agir avant que le déchet n'existe, en intervenant sur nos modes de consommation, de production et d'usage.

Pensé pour répondre aux spécificités du territoire et aux enjeux réglementaires actuels, le PLPDMA se décline en 12 actions opérationnelles portées par le Syndicat Centre Hérault (à lire page 13 et 15), et 4 projets pour lesquels le syndicat s'engage aux côtés des acteurs locaux (achats et tourisme durables, économie circulaire, gaspillage alimentaire). À travers ce programme, le Syndicat Centre Hérault affirme une ambition collective : **faire de la prévention des déchets un levier de transition écologique, économique et sociale, au plus près des habitants.**

◀ *Élaboré tous les six ans, le PLPDMA est piloté par le Syndicat Centre Hérault, en lien avec un bureau d'études, des techniciens partenaires, les acteurs locaux, les associations et les élus. Il intègre une consultation du public et est soumis à l'adoption des conseils communautaires du Clermontois, du Lodévois et Larzac et de la Vallée de l'Hérault.*



▲ *Les Repair Cafés : des moments de partage et de transmission pour apprendre à prolonger la durée de vie de nos appareils et réduire la production de déchets.*

DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS : JUSTE UN PETIT EFFORT !

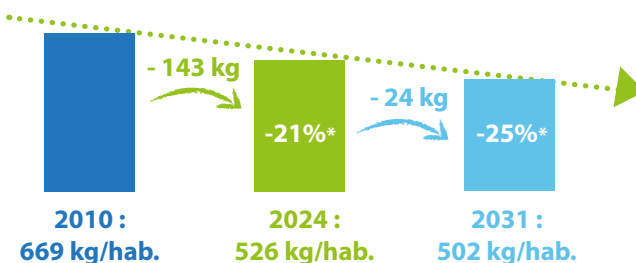


► OBJECTIF NATIONAL

Réduire de 15 % la production par rapport à 2010 avant 2030
= **objectif dépassé avec 21 % de réduction en 2024 !**

► NOTRE NOUVEL OBJECTIF

Réduire de 25 % notre production par rapport à 2010, avant 2030.



Les 12 actions réparties en 6 axes proposées pour le Programme Local de Prévention des Déchets

1

DÉCHETS ALIMENTAIRES ET VÉGÉTAUX



Action 1 – Mettre en place une stratégie autour de la matière organique

Cette action a pour objectif de mieux organiser, à l'échelle du territoire, la gestion des déchets alimentaires et des végétaux. Elle s'appuie sur une analyse des quantités produites. Elle prend également en compte les pratiques existantes et les besoins locaux. Cette approche vise à favoriser le retour au sol de la matière organique, par le compostage ou le paillage. Elle permet aussi d'accompagner chacun dans le respect des obligations réglementaires, notamment le tri à la source des biodéchets et le débroussaillage obligatoire. L'enjeu est de transformer ces déchets en une ressource utile pour enrichir les sols du territoire.

Action 2 – Promouvoir et développer le compostage partagé et la gestion de proximité des biodéchets

Le Syndicat Centre Hérault poursuit le déploiement du compostage partagé en lien avec les communes, les communautés de communes, les associations et les citoyens engagés. **De nouvelles aires sont créées chaque année, accompagnées de formations de référents et d'actions de sensibilisation.** Cette gestion de proximité permet d'éviter la collecte et le transport. Elle réduit aussi la quantité des déchets alimentaires dans les ordures ménagères, tout en produisant un compost de qualité, utile localement.

2

AUGMENTATION DE LA DURÉE DE VIE DES OBJETS



Action 3 – Développer une stratégie intégrée pour favoriser la réparation et le réemploi

Réparer plutôt que jeter, réemployer plutôt que racheter : cette action vise à structurer et à valoriser l'offre locale de réparation et de réemploi. **Elle s'appuie sur les acteurs de l'économie sociale et solidaire**, tels que La Grande Conserve (réemploi dans le BTP) et l'Entreprise à But d'Emploi (EBE) L'Abeille Verte à Lodève (Recyclage Lodévois, Rembobinez), ou encore Gammes (Ressourcerie Cœur d'Hérault à Saint-André-de-Sangonis, Interludes à Montpellier). **Artisans et associations sont également mobilisés** afin de proposer aux habitants des solutions concrètes : Repair Cafés, ateliers couture ou annuaire des réparateurs. Le réemploi constitue ainsi un levier majeur de réduction des déchets et de dynamisation de l'économie locale.

3

CONSOMMATION RESPONSABLE



Action 4 – Réduire les déchets grâce à une consommation sobre et responsable

Cette action accompagne l'évolution des pratiques de consommation **en valorisant le vrac, la réduction des emballages, le partage et la mutualisation.** Le Syndicat, en concertation avec tous les acteurs du territoire encourage les alternatives locales et responsables. Il lutte également contre la surconsommation du plastique, du textile et des équipements électriques et électroniques.

Action 5 – Développer le réemploi des emballages en verre

Le réemploi du verre consiste à collecter (consigne), laver et remettre en circulation des bouteilles et bocaux, plutôt que de les refondre pour les recycler, un procédé plus énergivore. Le Syndicat Centre Hérault souhaite structurer une boucle locale du réemploi du verre, en lien avec les producteurs, distributeurs et acteurs du lavage. Cette démarche d'économie circulaire permet de réduire les déchets, de réaliser des économies d'énergie et de soutenir les filières locales.

Action 6 – Accompagner et promouvoir l'utilisation des textiles sanitaires lavables

Couches et protections menstruelles : cette action vise à réduire un gisement important d'ordures ménagères. Les couches jetables représentent en effet jusqu'à une tonne de déchets par enfant jusqu'à l'acquisition de la propreté, tandis que les protections périodiques génèrent environ 150 kg de déchets par personne au cours de sa vie. À travers des ateliers, **des prêts de kits et des aides à l'achat**, le Syndicat souhaite accompagner les familles, les professionnels de la petite enfance et les établissements concernés afin de lever les appréhensions et d'encourager l'adoption de solutions durables.

ADOPTEZ L'ESPRIT ZÉRO DÉCHET



- Conseils,
- Accompagnement,
- Astuces
- DIY
- Recettes anti-gaspillage

<https://www.syndicat-centre-herault.org/vos-dechets-en-pratique/adoptez-lesprit-zero-dechet/>

RÉUTILISER

c'est célébrer sans gaspiller



Prêt gratuit de
vaisselle réutilisable
pour vos événements



Consultez
les modalités de prêt
et faites votre demande sur
syndicat-centre-herault.org

Fabriquée, transportée, utilisée... puis jetée, la vaisselle à usage unique consomme beaucoup de ressources pour une durée de vie très courte et fait partie des déchets les plus présents lors des événements. **Choisir la vaisselle réutilisable, c'est opter pour moins de déchets, moins de dépenses, et un événement plus responsable.**



Et si vos participants apportent leur propre vaisselle ? Le Syndicat Centre Hérault vous accompagne dans la démarche.



Syndicat Centre Hérault

4

SENSIBILISATION DES PUBLICS



Action 7 – Piloter la stratégie de communication au service de la prévention

La prévention des déchets passe par une communication claire, régulière et adaptée à tous les publics. Cette action structure une stratégie de communication pluriannuelle **pour valoriser les actions du PLPDMA, informer les habitants et mobiliser les relais locaux** (communes, associations, partenaires). **L'objectif : renforcer l'adhésion et favoriser le passage à l'action.**

Action 8 – Sensibiliser et éduquer le grand public et les scolaires.

Cette action vise à sensibiliser et à éduquer l'ensemble des publics aux enjeux de la prévention et de la réduction des déchets. Portée par le Syndicat Centre Hérault, elle s'appuie sur des **actions régulières de sensibilisation** (interventions, ateliers, formations), **la promotion et l'organisation de visites de sites, ainsi que sur l'animation annuelle de la Semaine Européenne de la Réduction des Déchets.**

RÉDUIRE LES DÉCHETS ENFOUIS

Objectif 2035 : 10 % d'enfouissement



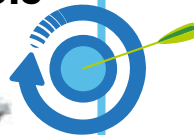
2010 :
46,3 %



2023 :
46,5 %



2035 :
10%



Combien ça coûte * ?

► Compostage des déchets alimentaires et des végétaux

6 260 tonnes, soit 74 kg/hab. = **6,6 € / hab.**

► Valorisation du verre, des emballages et papiers

7 673 tonnes, soit 89 kg / hab. = **12€ / hab.**

► Enfouissement des ordures ménagères

14 792 tonnes, soit 173 kg/hab. = **31€ / hab.**

* Coût aidé HT, c'est à dire après déduction des recettes des produits vendus et des subventions obtenues par le Syndicat Centre Hérault. Chiffres 2024.

5

ÉCO-EXEMPLARITÉ



Action 9 – Accompagner le territoire vers une optimisation des pratiques éco-responsables sur les manifestations

Fêtes, événements culturels ou sportifs génèrent souvent beaucoup de déchets. Le Syndicat Centre Hérault accompagne les organisateurs pour **limiter les impacts**, notamment par la réduction des déchets à la source, **l'utilisation de vaisselle réutilisable et une meilleure gestion des flux**. L'objectif est de faire des manifestations des vitrines de bonnes pratiques.

Action 10 – Favoriser l'éco-exemplarité des structures et des partenaires du territoire

Collectivités, structures publiques et partenaires sont encouragés à montrer l'exemple à travers leurs pratiques internes : **achats responsables, réduction des déchets, sensibilisation des agents**. Cette exemplarité renforce la crédibilité des actions menées auprès du grand public et permet de réduire la quantité de déchets produits.

Action 11 – Collaborer en réseau et communiquer avec les acteurs relais du territoire

Cette action vise à **renforcer la coopération avec les acteurs engagés dans la prévention des déchets**. En travaillant et en communiquant avec les relais locaux (associations, collectivités, élus, techniciens, structures partenaires), le Syndicat Centre Hérault **favorise le partage d'expériences, la cohérence des messages et la diffusion des bonnes pratiques**.

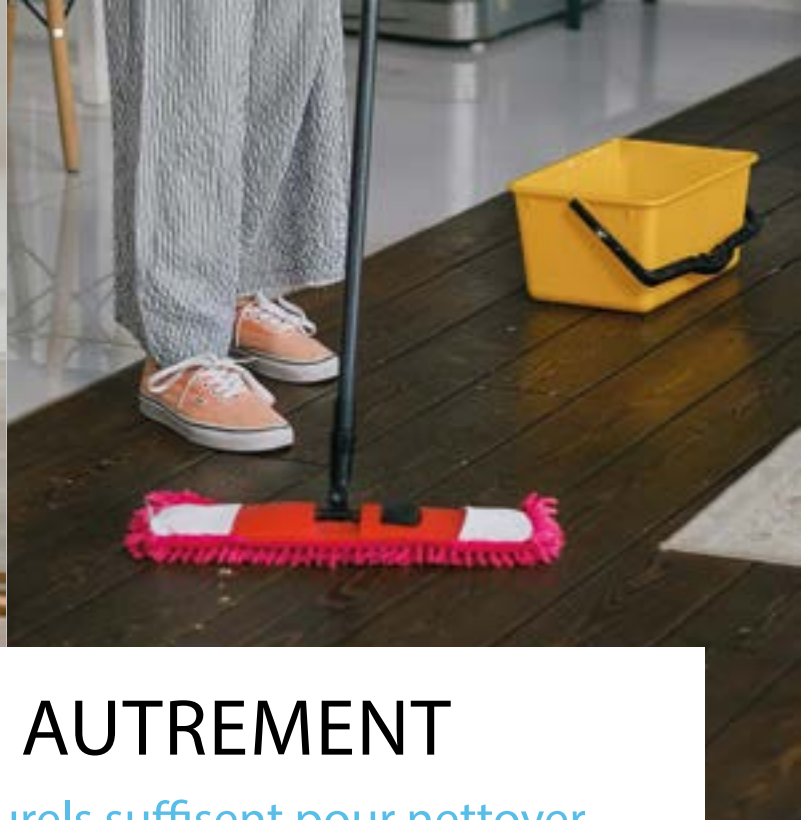
6

INSTRUMENTS ÉCONOMIQUES



Action 12 – Accompagner l'adaptation des services dans une perspective incitative

Pour maîtriser les coûts et aider chacun à mieux trier et à réduire ses déchets, le Syndicat Centre Hérault et les Communautés de Communes du Clermontois, du Lodévois et Larzac et de la Vallée de l'Hérault font évoluer progressivement l'organisation de la collecte. Cette évolution s'accompagne, selon les besoins de chaque territoire et les choix des élus, d'une adaptation du financement du service.



LE MÉNAGE AUTREMENT

Quelques ingrédients naturels suffisent pour nettoyer, désinfecter et désodoriser la maison de manière efficace.

Alors que nous cherchons à rendre notre maison plus saine, certains produits ménagers ont l'effet inverse : ils contiennent des substances toxiques, irritantes ou allergisantes. Le printemps est le moment parfait pour réinventer son ménage et passer au naturel.

Vinaigre blanc

Le super produit par excellence : nettoyant, purifiant, désodorisant, antibactérien, assouplissant et détartrant... tout-en-un ! Il est idéal pour nettoyer les casseroles, la salle de bain, la cafetière ou le micro-ondes. Quelques précautions s'imposent toutefois : le vinaigre blanc est acide, utilisez-le avec parcimonie, ne le mélangez jamais avec d'autres produits, et surtout pas avec de l'eau de javel.

Bicarbonate de soude

Polyvalent et 100 % naturel, il est multi-tâche, absorbe les odeurs, nettoie les surfaces et permet même de déboucher les canalisations.

Savon

Le traditionnel savon de Marseille (antiseptique) et le savon noir (dégraissant et détachant) sont parfaits pour un ménage simple et efficace au quotidien. Une cuillère à soupe de savon dans un seau d'eau est idéale pour nettoyer les sols par exemple.



PRODUITS MÉNAGERS FAITS MAISON



Retrouvez des recettes simples sur notre site !

syndicat-centre-herault.org/blog/zero-dechets/recettes-maison-pour-un-menage-au-naturel/

EN COULISSE : LE RÔLE-CLÉ DU MÉCANICIEN

Gislain Chaussade

Dans l'atelier du Syndicat Centre Hérault, les mécaniciens veillent chaque jour au bon fonctionnement des camions de collecte. Un métier discret, technique et essentiel, au service de la sécurité des agents et de la continuité des tournées.



Gislain Chaussade, mécanicien :
« Ma fierté, c'est de dépanner pour permettre la continuité du service public. »

En quoi consiste votre métier au sein de l'atelier du syndicat ?

Nous sommes quatre mécaniciens au pôle Maintenance. Notre rôle, c'est d'assurer l'entretien et la réparation de matériels très spécifiques : camions de collecte, engins, équipements de levage... Il nous arrive aussi de faire de la chaudronnerie. C'est un métier très polyvalent, qui demande des compétences en mécanique bien sûr, mais aussi en hydraulique, en électricité et en ferronnerie. J'ai suivi un bac professionnel en mécanique travaux publics et poids lourds, une formation indispensable pour travailler sur ce type de véhicules. Nous travaillons en horaires décalés, une semaine le matin, une semaine l'après-midi, afin d'assurer la continuité du service. C'est un métier de l'ombre, mais sans nous, les camions ne roulent pas.

Quand un camion part en tournée, tout semble simple pour l'usager. Que se passe-t-il en coulisses ?

Avant qu'un véhicule prenne la route, il y a toute une série de contrôles. On vérifie l'état des pneumatiques, leur usure, l'absence de dégâts visibles. On réalise aussi des contrôles préventifs réguliers sur les grues, notamment au niveau des vibrations, et on prépare les véhicules aux contrôles réglementaires obligatoires. Tout doit être conforme au code de la route et aux règles de levage, qui sont très strictes. Le moindre défaut peut entraîner une panne ou mettre en danger les agents. La prévention est donc essentielle pour garantir la sécurité et éviter les incidents.

Quelles sont les conséquences d'une panne et quel message souhaitez-vous faire passer aux habitants ?

Lorsqu'un camion tombe en panne, on essaie d'intervenir directement sur place. Si ce n'est pas possible, il est rapatrié à l'atelier. Heureusement, le Syndicat Centre Hérault organise les tournées de collecte de manière à avoir toujours un camion de remplacement, afin d'assurer le service. Certaines pannes pourraient toutefois être évitées si le tri était mieux respecté. Par exemple, des équipements électriques jetés dans les colonnes au lieu d'être déposés en déchèterie peuvent provoquer des explosions dans la benne lors du compactage. Il faut savoir que la force de compaction atteint 260 bars : c'est extrêmement puissant. Autre problème : les sacs de soufre jetés avec les déchets non recyclables en déchèterie. Il s'agit d'un produit dangereux, qui peut provoquer des départs de feu. Il doit impérativement être déposé dans le local dédié aux produits chimiques pour être traité correctement. Le tri des déchets alimentaires est aussi très important. Lorsqu'ils sont déposés au bon endroit, dans le bac vert ou les colonnes spécifiques, ils sont collectés par les services des communautés de communes. En revanche, s'ils se retrouvent dans les ordures ménagères ou avec les emballages, ils attirent les rongeurs dans les camions de collecte. Ceux-ci causent ensuite de gros dégâts en rongant les câbles. Il faut savoir que les réparations sur un camion coûtent cher, car les pièces détachées sont très spécifiques. J'aimerais que les habitants sachent que nous sommes à leur service, même si notre travail reste discret. Ma fierté, c'est de dépanner rapidement pour que la collecte puisse continuer.

Thomas Colin

Conseiller Organique et Réduction
du Réseau Réduire +

RÉSEAU RÉDUIRE+ : UNE DYNAMIQUE COLLECTIVE POUR FAIRE ÉVOLUER LES POLITIQUES NATIONALES.

«

Depuis plus de 20 ans, le Réseau Réduire+ œuvre pour faire évoluer, au niveau national, le regard sur les déchets, simple reflet de nos modes de production et de consommation. Créé en 2007 sous le nom Compost-plus, le réseau a d'abord été pionnier du tri à la source des biodéchets, contribuant à faire émerger ce sujet dans les politiques publiques jusqu'à obtenir son obligation pour toutes les collectivités depuis 2024.

En 2025, le réseau a changé de nom pour devenir Réduire+ et affirmer ainsi son ambition élargie : accompagner les collectivités dans la réduction globale des déchets, en intégrant le compostage et le retour au sol de qualité, mais aussi le réemploi, la réparation, la consigne du verre et la lutte contre l'usage unique en visant le retrait progressif de produits non soutenables.

Cette évolution se traduit également dans son événement annuel, les Journées Territoires et Réduction (anciennement Journées Territoires et Biodéchets), qui réunissent élus, techniciens, associations, entreprises et institutions autour

de solutions concrètes de prévention et de réduction des déchets. L'édition 2025, accueillie par le Syndicat Centre Hérault, membre fondateur du réseau, a mis en lumière des initiatives locales exemplaires et des leviers d'action reproductibles.

Au-delà du partage de bonnes pratiques, Réduire+ mène aussi des actions de plaidoyer et de lobbying auprès des pouvoirs publics pour faire avancer les lois en faveur de la réduction des déchets et faire notamment reculer la production de plastique, une bombe sanitaire à retardement.

En 2025, il a notamment lancé, avec d'autres acteurs, un recours contre l'État pour non-respect de la loi AGEC quant à l'application du principe pollueur-payeur sur les textiles sanitaires (les couches, les protections hygiéniques, les essuie-tout et les lingettes nettoyantes), un principe visant à répercuter les coûts de gestion de ces déchets sur les fabricants eux-mêmes et à donner aux collectivités les moyens de promouvoir le développement d'alternatives au tout jetable pour réduire réellement les déchets. »



Le réseau Réduire+ rassemble plus de 60 collectivités membres engagées sur l'ensemble du territoire national, soit près de 30 millions d'habitants.

MÉMO TRI

TRIONS ENCORE PLUS
Maintenant et pour de bon !



DÉCHETS ALIMENTAIRES



Épluchures, fruits et légumes abîmés, restes de repas (viande, os, poissons, arrêtes, croûtes de fromage, pain etc.), café (dosette et filtre), thé, coquilles d'œufs, essuie-tout, fleurs fanées, cendres.



100% COMPOSTÉS

✗ Pas dans un sac en plastique !

✓ Dans un sac "OK Compost Home", un sac kraft ou du papier journal.



bac vert



colonnes

TOUS LES EMBALLAGES ET TOUS LES PAPIERS



EMBALLAGES EN PLASTIQUE



EMBALLAGES EN CARTON



EMBALLAGES EN MÉTAL MÊME PETITS



PAPIERS

Journaux, magazines, prospectus, cahiers, bloc notes, impressions, courriers, enveloppes, livres.

✓ C'est un emballage, il se trie !

✓ En vrac, non emboîtés, bien vidés, avec bouchons pas besoin de les laver.



bac jaune



colonne

EMBALLAGES EN VERRE



100% RECYCLABLES



Bouteilles, flacons, bocaux et pots

✓ Bien vidés.



colonne



Consultez le moteur de recherche sur le tri sur syndicat-centre-herault.org

CONTACTS

- Collecte des bacs
- Collecte de la colonne à déchets alimentaires
- Badge d'accès des colonnes

Communauté de communes du Clermontais : 04 67 96 16 27
service.collecte@cc-clermontais.fr
cc-salagou.fr **f in**

Communauté de communes Lodévois et Larzac : 04 11 95 01 40
service.dechets@lodevoisetlarzac.fr
lodevoisetlarzac.fr **f in**

Communauté de communes Vallée de l'Hérault : 04 67 57 65 63
service.dechets@cc-vallee-herault.fr
cc-vallee-herault.fr **f in**



DÉCHETS OCCASIONNELS



+ DE 20 FILIÈRES DE VALORISATION



Cartons, textiles et chaussures, déchets chimiques, appareils électriques, mobilier usagé, articles de sports, végétaux...



9 déchèteries (accès par badge)
2 ressourceries
1 plateforme de matériaux d'occasion

ORDURES MÉNAGÈRES



✓ Dans un sac fermé de 50 litres maximum.

LE PEU QUI RESTE APRÈS LE TRI

Litière, couches, mégots, vaisselle et verres cassés, coquillages, petits objets en plastique...

100% ENFOUIS, NON VALORISÉS, DE PLUS EN PLUS TAXÉS



poubelle grise



colonne

- Collecte des autres colonnes
- Badge déchèteries
- Visites de sites
- Conseils : tri et réduction des déchets

Syndicat Centre Hérault : 04 67 88 18 46
contact@syndicat-centre-herault.org
syndicat-centre-herault.org **f in**



Produits issus du tri
de vos déchets alimentaires,
végétaux et gravats !

Votre tri produit des ressources !



- ▶ Bois de paillage
- ▶ Compost croissance
- ▶ Compost structurant
- ▶ Terre criblée
- ▶ Terre criblée amendée
- ▶ Terre de remblais
- ▶ Tout-venant 0/31,5 mm

Ils les utilisent !



➔ **Produits transformés localement (à Aspiran)**

➔ **Livraison possible à partir de 10 tonnes**



M. Puig et Mme Chauffard, maraîchers à Soumont



La commune de Salasc



Le Lycée privé agricole Vallée de l'Hérault



M. Wazack, vigneron et oléiculteur à Nébian



CONSEILS D'UTILISATION ET TARIFS

syndicat-centre-herault.org
/nos-produits-a-la-vente/

OU EN ACHETER :

Route de Canet à Aspiran
Ouvert du lundi au vendredi
de 9h à 12h et de 14h à 17h

SERVICE COMMERCIAL :

04 30 49 13 59

